

Droit congés bonifiés enfants cas divorce

Par Bruno 971, le 07/12/2022 à 17:49

Bonjour

Je suis divorcé et j'ai 4 enfants avec mon ex femme qui est comme moi, fonctionnaire hospitalier titulaire, elle a la garde des enfants et moi la garde classique les week-ends et moitiée des vacances scolaires j'ai droit au congé bonifiés en 2023 et mes enfants peuvent aussi en prétendre, n'ayant pas la garde exclusive que dois-je faire pour que mes enfants puissent en avoir droit avec le papa divorcé??